

Les Trois Toisons d'Or.

Napoléon a voulu, devant l'histoire, n'avoir pas fondé d'autre ordre que la Légion d'honneur. Regardant de Saint-Hélène, et pesant ses institutions, il a compris que celle-là, républicaine par son origine, démocratique par sa diffusion, respectable par sa durée, l'imposait à ses successeurs, tandis que d'autres, n'ayant point eu le temps de devenir nationales et ne répondant ni à un besoin social ni à une tradition française, étaient destinées à disparaître. Passant donc l'éponge sur elles, il les abolit de son souvenir, comme il est voulu sans doute les effacer du "Monteur". Souvent dans ses mémoires et dans le "Mémorial", il revient sur la Légion d'honneur, par exemple, "disant que la diversité des ordres de chevalerie et leur spécialité de récompense consacraient les castes, tandis que l'unique décoration de la Légion d'honneur, avec l'universalité de son application, était au contraire le type de l'égalité..."

Les ordres des Trois Toisons d'Or ont été créés par le roi Philippe le Bon, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant et de Limbourg, le 10 janvier 1429, jour de la solennisation de son mariage avec Isabelle de Portugal, il avait été l'origine "un ordre et fraternité de chevalerie ou amiable compagnie de chevaliers," créé, dit le duc Philippe, "à la gloire du Tout Puissant, créateur et rédempteur, en révérence et sa glorieuse Vierge mère et à l'honneur de monseigneur saint Andrien, glorieux apôtre et martyr, à l'exaltation de la foi et de la sainte Eglise et excitation de vertus et bonnes mœurs."

Ensuite, nouvel arrêt. C'est la grosseur de l'Impératrice. En août 1811, quand le roi de Rome est né et baptisé sans que son grand père l'Empereur d'Autriche soit venu à Paris, reprise: le 3, convocation d'un grand conseil qui doit régler les présentations, discuter le budget, instituer un cérémonial, régler les insignes et les coutumes. "Mon intention, dit l'Empereur, c'est de tenir, le 15 août, une grande assemblée de chevaliers... Il faudrait discuter, ajouter à la fin de sa longue lettre, s'il ne serait pas convenable d'adopter pour habit l'uniforme de cuirassier et le casque, mais lequel qu'il n'y a rien de plus militaire."

Le conseil s'assemble et constate d'abord qu'en douze jours on ne met point un ordre sur pied, mais il dresse les listes des grandes chevaliers, il règle les comptes, il change encore l'insigne et s'arrête à une décoration émaillée: aigle d'or, pierre à feu bleue, portant d'un côté l'effigie de l'Empereur en or, de l'autre la lettre N, fondres couleur de fer, toisons en or; cette décoration sera suspendue à un ruban ponceau liseré en or pour les commandeurs et les chevaliers. Quant aux grands chevaliers, ils auront pour costume: "habit à la française coupé droit, couleur charmois, brodé en or, onlote pareille, bottines forme, ancienne de maroquin rouge, éperons d'or, épée en dague portée droite, cuirasse entière en or, entouré d'acier bien à ornements de laurier et d'olivier; la garniture de cuirasse en veleron ponceau à liseré d'or, casque d'une forme simple à fond or. Sur la cuirasse, le collier composé de médaillons alternés: pierre à facettes et briquet, et trophées militaires réunis par des couronnes de lauriers et de chênes encadrant la lettre N." Le collier ne sera porté que le jour

de la fête de l'Ordre; les autres jours, l'insigne sera suspendu au ruban ponceau d'or porté en sautoir. Les chevaliers non militaires n'auront ni cuirasse, ni casque; celui-ci sera remplacé par un chapeau de costume. Le serment, dont on étudia des textes divers, sera prêt en terre; l'Empereur donnera l'accolade au récipiendaire. Il semblerait qu'on avance; mais au deuxième conseil, le 14 août 1811, encore des difficultés: on change une fois de plus la forme de l'insigne; on cherche vainement une devise; les propositions des régiments, dont on ouvre les plus cachetées, ne sont pas en forme; néanmoins, on règle les comptes, on prévoit une bibliothèque archivée et historiographique qui écrira l'histoire de l'Ordre et les anciens Ordres de la Toison; on organise les bureaux et l'administration qui ne coûtera pas moins de 241,400 francs et on cherche un hôtel pour le grand-chancelier.

L'ordre des Trois Toisons d'Or est né à Schenbrunn le 15 août 1809. Ce n'est point l'ordre de la Toison d'Or, mais une institution napoléonienne qui a été créée de l'Autriche. Napoléon, ayant réuni sous son sceptre l'Empire entier de Charlemagne "son auguste prédécesseur," ayant rétabli à son profit le Saint-Empire Romain dont le souverain de l'Autriche avait délaissé la couronne, s'est plu dès lors à user de toutes les prérogatives qui étaient attachées ou qui furent jointes à la dignité impériale, soit qu'elles en fussent inhérentes, soit qu'elles appartenissent à la Maison qui en avait été le plus long-temps revêtu.

Le chef et souverain de l'ordre devait être à toujours le duc de Bourgogne, non point en cette qualité puisqu'il n'y était vassal du roi de France, mais en la qualité de duc de Lothier, Brabant et Limbourg qu'il avait "par la grâce de Dieu; et l'ordre devait être composé de trente chevaliers gentilshommes de nom et d'armes et sans reproches, lesquels se distingueraient par un collier d'or fait à la devise du fondateur, c'est à savoir par pièces à façon de faais touchants

lacrépède, grand-chancelier de la Légion, fut chargé de remplir les fonctions de chancelier jusqu'à ce que l'Empereur eût organisé l'ordre des Trois Toisons; mais, avec une indépendance qui ne saurait être honorée, Lacépède, au nom de la Légion, protesta contre l'institution nouvelle: il dit les inquiétudes des Légionnaires, qui regardaient la Légion comme dégradée, comme n'étant plus désormais qu'un ordre

secondaire, destiné sans doute à disparaître. L'Empereur persista; en février 1810, pour mettre l'ordre en activité, il indiqua un conseil; et d'abord il voulut statuer sur l'insigne. Les bijoutiers les plus adroits de Paris en présentèrent plusieurs, également laids. L'Empereur les rejeta et ordonna à Lejeune, aide de camp du Prince vice-constable, d'en dessiner un modèle selon ses idées: "Ce sera, dit-il, mon aigle aux ailes éployées, tenant suspendue dans chacune de ses serres une des toisons d'or auxquelles elle a été élevée, et elle montrera fièrement en l'air, dans son bec, la Toison d'Or que j'institue." Le collier sera formé d'éclats de grenades enflammées. Lejeune qui, graphiquement, ne pouvait réaliser ce projet de décoration, s'arrêta à une aigle couronnée, épiant dans les foules et élevant trois dépositions de monton. Cela n'était point beau: l'Empereur demanda un changement, puis un autre, et cela mena au 10 juin 1810. Entre temps, il s'était marié, il était amoureux de sa femme; dans les Palais, sur les monuments, il faisait gratter les inscriptions, décroquer les tableaux, enlever les porcelaines qui attestaient ou représentaient les défaites de son cher beau-père; le moment était mal choisi pour parler toisons.

Et puis plus rien. Androssi est nommé ambassadeur en Turquie et rejoint son poste; les préparatifs de la campagne de Russie absorbent l'Empereur; peut-être les inquiétudes exprimées par Lacépède ont-elles trouvé de l'écho; peut-être les dépenses urgentes de la guerre absorbent-elles le revenu de l'Ordre; mieux, l'Empereur ne remet-il pas pour le constituer d'une manière digne de lui, après la victoire définitive, quand l'empereur des Français sera devenu l'empereur des Européens? On n'entend plus parler de l'ordre des Trois Toisons: mais contrairement à ce qu'on dit ordinairement, le projet, comme on voit, n'a pas été abandonné immédiatement après le mariage; il a reçu une forme et un commencement d'exécution; il est régulièrement suivi durant deux années au moins et, jusqu'à la fin de l'Empire, il a conservé une existence régulière, officielle et légale qu'atteste l'Almanach impérial.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre. Paris. Partant tous les jours à 10 h. A. M. Du quel No 42. North River, près de la rue Marston. LA TOURAINE, 3 août. LA GASCOGNE, 10 août. LA BRETAGNE, 17 août. LA SAVOIE, 24 août. LA TOURAINE, 31 août. LA LORRAINE, 7 septembre. Vapeurs à double hélice. Agence Générale 22, Broadway, New York. R. O'NEILL, Agent général de Paris. No 218 rue Cadranet. Tel No 1 an

CHEMINS DE FER TAUX REDUITS TOUS LES JOURS. Bons au Retour Jusqu'au 31 Octobre. CHICAGO—\$33.00, ST-LOUIS—\$26.00, LOUISVILLE—\$27.25, CINCINNATI—\$30.00, CHUTES DU NIAGARA—\$43.55, TORONTO—\$47.00, MT. OLEMENS—\$41.55, WAUKESHA—\$37.70 Et Plusieurs Autres. Deux Beaux Trains tous les Jours. Absolument la Meilleure Route à tous les Endroits du Nord. Billets et Informations, au Bureau des Billets en Ville, 141 Rue St-Charles. Phone 3618, Main.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE. Atlanta & West Point R. R. The Western Railway of Alabama. Les décrets de Nijni Novgorod. St Pétersbourg, 29 juillet—Pendant les quatre jours d'émeute à Nijni Novgorod, le nombre des tués s'est élevé à 16 et celui des blessés à 53. LEON & GAUTIER, Décorateurs et Agents de Manufactures, 529 Cochise Building, New Orleans. Tableaux en tous genres et papiers peints de haute nouveauté. Deuxième moderne en brisques artistiques et en cartons de faïences colorées. Meubles anciens et modernes. Installations spéciales de Magasins, Banques, Offices, Bar Rooms, etc. Prix Très Modérés.

NEW ST-CHARLES HOTEL. Moderne. A l'épreuve du Feu. Première Classe. Pour tous les besoins des personnes. BAINS AU ST-CHARLES. Turque—Russe—Ordinaire. SOUVENIR POUR SE souvenir. Les Lunettes, Mercerie et Vêtements sont les jours pour les dames, de 8 heures à 10 heures P. M. A. E. BLACKLEY & Co. Limited. Propriétaires.

CHEMINS DE FER. SOUTHERN PACIFIC. Chemin de fer et vapeur. Texas, California, New York, Havana. Adresse: au Bureau des Billets, 227 rue St Charles, Racine de l'Hôtel de Charles. Los sept-107. SUMMER TOURIST TICKETS. NOW ON SALE TO ALL PRINCIPAL RESORTS. TICKET OFFICE 211 ST. CHARLES ST.

LOUISVILLE & NASHVILLE. ANCIEN ET NOUVEAU. SPÉRIOR LITTOES CHAQUE JOUR A EN CAISSE VESTIBULE DE JOURNÉE. Port Newmarket, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphia et New-York. DIRECTION SANS CHANGEMENTS. Arrivées et Départs. Toute mail tous les jours... Pour Newmarket, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphia et New-York. DIRECTION SANS CHANGEMENTS. JOHN K. RIDGELY, Sr., Pass Agent. C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky. L'agence est à St. Charles.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES. Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve. Vous préservez des piqûres des Moustiques. En vente au No 129 rue Beaubien. Petite bouteille... 25c. Grande... 50c.

—Larmes de joie! pensa-t-il. Hélas! c'était des larmes de douleur et de honte. XX MISSION DIFFICILE. Lorsque le facteur avait apporté la lettre du conseiller au manoir de l'Aubette et qu'il y était entré en disant comme à l'ordinaire: —Salut, la compagnie! le cadet des Brucourt était assis au coin de la vaste cheminée de sa cuisine, au bout d'une table sur laquelle il y avait diverses provisions, très substantielles, deux bouteilles de petit vin blanc et un verre. Dominique achevait son déjeuner du matin, un déjeuner de cuirassier affamé, composé d'une large tranche de jambon soigneusement fumé, d'un reste de poulet et d'un morceau de pain bis cuit à la ferme et mêlé de saïge, d'orge et de blé. Le facteur dit: —Eh! il paraît que ça va mieux, monsieur Dominique. L'appétit est bon. —Oui, ça va même tout à fait bien, mon brave. Qu'est-ce que ça nous apporte? —Une lettre de Paris. Votre frère n'est pas là? —Il est parti ce matin pour estimer des dégâts de ces grêles de corbe et de sangliers. On l'a pris pour arbitre. —On a bien fait. Il s'y con-

naît et c'est un homme juste. —Assieds-toi... et mange un morceau. —Ce n'est pas de refus. La tournée est longue. —Quoi de neuf dans le pays? —Pas grand-chose. Dominique Brucourt se leva. Sa blessure ne le gênait plus. Le facteur lui en fit la remarque. —C'est tout à fait fini, dit-il. Une rude estalade pourtant. —Eh! oui. —Et le docteur Champrel qui vous a soigné? —En effet. —Un bon médecin et qui n'est pas pour les drogues... Avec lui, les pharmaciens et les portiers ne font pas leurs orbes... —Il paraît. —Savez-vous ce qu'il me dit à propos de ce qui vous a soigné? —Que la demoiselle de Belfonds... —La vicomtesse?... —Oui, madame de Lançay se droguait trop... que c'était son mari qui la volait, mais que ça lui jouerait un mauvais tour et que c'était dommage! —Ah! il te disait ça, le docteur Champrel? —Parfaitement... Je ne fais pas d'inventions, moi! —Dominique Brucourt observa: —Le docteur Champrel m'a dit la même chose... et plus d'une fois. Il alla prendre un verre sur un

large dressoir et le posa devant le facteur en lui disant: —Bols un coup, ça te donnera des jambes. —Et reprenant: —Qu'est-ce qu'on dit dans le pays? —Peu de chose. —Est-ce qu'on ne nous a pas rapportés que ce maraud de Pillon bavard?... —A propos de quoi? —De choses et d'autres. Dominique Brucourt regardait le facteur de son oeil roux en attendant la réponse. —Ah! oui, fit l'autre, la bouche pleine. —Qu'est-ce qu'il dit, oiseau-là? —Des affaires pas claires... Que s'il voulait, il conterait des histoires qui ne seraient pas drôles; que le soir de la fameuse chasse au sanglier, il a reçu une visite et une belle! Le facteur avala un grand verre de petit vin blanc, qu'il déclara fameux, une manière de piçard à ressusciter un mort, et il déclara: —Mais les histoires du gars Pillon n'ont pas grande importance. —Savoir! fit Dominique Brucourt. —Il avait laissé la lettre sur un coin de la table. Les correspondances de l'Aubette étaient rarement pressées. A continuer.

Feuilleton. DE — L' Abeille de la N. O. LES Vantours de Paris GRAND ROMAN INEDIT PAR CHARLES MEROUVEL DEUXIEME PARTIE Le Roman d'une Honnête Fille. VIII DOUBLE FACE. Certains voyants, après s'être laissé prendre aux apparences,

comme le vulgaire, commentait à s'écouler. —On disait—entre haut et bas— que Me Biville-Cahan ne pratiquait pas dans toute leur rigueur les préceptes de morale qu'il inculquait aux jeunes adeptes de la toge, en de pompeux discours, qu'il présentait les affaires à son profit, autant qu'il le pouvait, qu'un besoin il ne se faisait pas faute d'écraser la veuve et de spolier l'orphelin qu'il avait mission de défendre et qu'en un mot il avait deux faces comme il avait deux noms. Mais les malins de la basoche étaient seuls à le percer à jour. Pour les autres, il demeurait l'impeccable, le vertueux, le sévère et redoutable Biville. Le lendemain de la scène que nous venons de raconter entre Colette et son indigne mari, Me Biville-Cahan, assis, à son cabinet dès la première heure, occupé à compiler des dossiers, à établir le bilan des affaires dont il était chargé, et à préparer le thème d'un discours à la conférence de ses jeunes confrères, se trouvait assis devant son bureau, la tête penchée sur ses papiers lorsqu'un jeune homme très bien mis, d'aspect déjà sérieux, deux minces favoris en coiffes encadrant un visage frais et intelligent, entra et dit: —Ober maître, M. Révillac.

Evidemment l'avocat et l'homme de la petite semble devaient se connaître de vieille date. Pourtant ils ne se donnèrent pas la main. Me Biville-Cahan était long de corps, sec, osseux, avec une face rasée complètement, les yeux creusés d'un assaut, les yeux gris et froids, le nez pointu comme un museau de fouine. Il dit à l'Avvargnat de sa voix claire et cassante: —Vous m'apportez une affaire? —Oui. —Une belle?... —Superbe. —Une grosse ordonnance à faire rentrer; quelque riche famille à persuader qu'elle marquerait à l'honneur en ne vous payant pas tout ce qu'il vous plaira de lui demander pour les folles d'un de ses rejets? Révillac secouait la tête. —Me Biville-Cahan poursuivait: —Quelque prodige que vous vouliez signer aux quatre membres en dépit de son conseil judiciaire? Révillac déclara sèchement: —Non. Beaucoup mieux que ça. —Alors?... —Vous allez voir... de romanque et de productif... une affaire où vous aurez le beau rôle à jouer, ober maître, et la forte somme à recevoir. —Asses-vous donc. —Asses-vous donc. —Asses-vous donc. —Asses-vous donc. —Asses-vous donc.

Ses instants étaient si précieux! L'Avvargnat ne profita pas de cette offre tardive. Il se tenait debout près du bureau de l'avocat, les mains appuyées sur une colonnette de gros volumes. Il demanda: —Vous rappelez-vous l'affaire de Fontaine-aux-Bois? —Certainement. —Vous l'avez bien connue? —A fond. Très curieuse! Je n'hésite pas à déclarer que la magistrature y joua un rôle des plus ridicules. —Vous savez que le comte Xavier de Beauvres qui a hérité des biens du duc et de la duchesse de Brévanne, par suite de ce drame de Fontaine-aux-Bois, est mon client. —Parfaitement. Nous avons déjà dû nous occuper de lui à diverses reprises. —J'étais donc au courant de ses affaires. Il était réduit aux derniers expédients... Le voilà riche à millions.... —Oui. —Sa fortune actuelle doit s'élever à vingt cinq... au moins... faciles à réaliser. —Tant mieux pour lui.... Où voulez-vous en venir? —Attendez. La chose en vaut la peine. On a dit que le jeune duc de Brévanne s'était suicidé. —Je n'en ai jamais rien entendu. —Ni moi non plus, d'autant